

# Tutoriel demandeurs : Mes démarches Bio+

**Nom du téléservice** : Bio + : aide régionale à l'agriculture biologique

À tout moment vous pouvez enregistrer vos informations et quitter pour y revenir plus tard.

Bio + : aide régionale à l'agriculture biologique



Si vous avez déjà un compte « mes démarches » pour votre exploitation suite à une précédente demande d'aide, les écrans correspondant à vos informations seront déjà préremplis, vous pourrez les modifier ou les valider.


Le téléservice est composé de 5 onglets :

1 Préambule      2 Critères d'éligibilité      3 Votre tiers      4 Votre dossier      5 Récapitulatif

Lorsque vous remplissez le téléservice, le premier onglet qui s'ouvre est celui de « Préambule » - Information préalables.

Merci de bien lire les informations de cette section et de bien imprimer le document « *modèle de déclaration sur l'honneur détaillant les aides perçues au titre du règlement de minimis agricole* » qui est **à compléter et signer**. Il vous sera demander comme pièce justificative ultérieurement dans le téléservice.

L'onglet suivant est celui des « critères d'éligibilités » - Conditions à remplir :

 Conditions à remplir

< Précédent

Suivant >

Vérifiez les conditions à remplir pour le dispositif en renseignant les critères ci-après.  
Les champs marqués d'un \* sont obligatoires.

Etes-vous agriculteur actif ? \*  Oui  Non

Votre exploitation est-elle certifiée (tout ou partie) Agriculture Biologique ou en conversion ? \*  Oui  Non

Le siège de votre exploitation agricole est-il situé en Île-de-France ? \*  Oui  Non

Êtes-vous à jour du paiement de vos cotisations sociales et fiscales ? \*  Oui  Non

Rempissez-vous les critères d'éligibilité indiqués dans le règlement d'intervention ? \*  Oui  Non


Veillez bien vérifier que vous remplissez les conditions énoncées. Elles sont indispensables pour être éligible.

*Pour rappel : le règlement d'intervention est téléchargeable sur le premier onglet.*

L'onglet suivant est « Votre tiers »



La première catégorie à remplir est « Votre tiers » - Demandeur :

 Demandeur

[< Précédent](#) [Suivant >](#)

Veillez saisir les informations nécessaires à la vérification d'existence du tiers.  
Les champs marqués d'un \* sont obligatoires.

Je suis ou je représente un(e) \*

Domicilié(e)  En France  A l'étranger

SIRET \*

Exemple : 123456789      Exemple : 12345

1 (pointe vers le menu déroulant)      2 (pointe vers les champs SIRET)

1) Grâce au menu déroulant, veuillez indiquer si le demandeur est :

- Une association loi 1901 et assimilée
- Une entreprise
- Un entrepreneur individuel
- Un lycée ou collège public

2) Indiquer ensuite le numéro de SIRET associé.

La seconde catégorie à remplir est « Votre tiers » - Identification :

• Généralités

Je suis ou je représente un(e) \*  ▼

Domicilié(e)  En France  À l'étranger

• Mes informations personnelles

Nom complet \*

Adresse électronique

Téléphone \*

Portable

• Le tiers que je représente

Raison sociale \*

SIRET \*

Sigle

NAF \*

Forme juridique \*  ▼

Site internet  Format attendu : http://www.exemple.net

Certaines catégories se remplissent automatiquement grâce aux informations indiquées précédemment. Veuillez vérifier si tout est conforme et remplir les champs obligatoires marqués par un astérisque (\*).

La troisième catégorie à remplir est « Votre tiers » - Adresse :  
Votre adresse peut être déjà préremplie selon les informations indiquées précédemment. Veuillez vérifier l'exactitudes des informations, et remplir les champs vides.

La quatrième catégorie à remplir est « Votre tiers » - représentant légal :

• Identification

Êtes-vous le représentant légal de la structure ? \*  Oui  Non

Fonction \*  ▼

Civilité \*  ▼

Nom \*

Prénom \*

Profession

• Adresse

Adresse identique au tiers  Oui  Non

< Précédent

Suivant >



## • Calcul de l'aide

Tout ou partie des surfaces éligibles sont-elles certifiées Agriculture Biologique (hors surfaces en conversion) ? \*

Oui  Non

Pour chaque catégorie de cultures indiquer le nombre d'hectares conduits en AB. Les données renseignées doivent être cohérentes avec l'attestation délivrée par un organisme certificateur agréé justifiant les parcelles en agriculture biologique et détaillant le type de couvert et les surfaces engagées pour l'année 2025 qui sera jointe pour compléter la présente demande d'aide

|  |                                    |          |
|--|------------------------------------|----------|
| Grandes Cultures (certifiées AB) *                             | <input type="text" value="10,00"/> | hectares |
| Indiquer 0 si non concerné.                                    |                                    |          |
| Cultures légumières de plein champ (certifiées AB) *           | <input type="text" value="0,00"/>  | hectares |
| Indiquer 0 si non concerné.                                    |                                    |          |
| Viticulture (certifiées AB) *                                  | <input type="text" value="0,00"/>  | hectares |
| Indiquer 0 si non concerné.                                    |                                    |          |
| Maraichage (certifiées AB) *                                   | <input type="text" value="3,00"/>  | hectares |
| Indiquer 0 si non concerné.                                    |                                    |          |
| Plantes à parfum, aromatiques et médicinales (certifiées AB) * | <input type="text" value="0,00"/>  | hectares |
| Indiquer 0 si non concerné.                                    |                                    |          |
| Arboriculture (certifiées AB) *                                | <input type="text" value="0,00"/>  | hectares |
| Indiquer 0 si non concerné.                                    |                                    |          |

Total des surfaces exploitées pour les cultures éligibles certifiées Agriculture Biologique **13.00 hectares**

### 1) Veuillez ensuite remplir les champs correspondant aux **surfaces certifiées bio (hors conversion)**.

Pour chaque catégorie de cultures indiquer le nombre d'hectares conduits en AB. Les données renseignées doivent être cohérentes avec l'attestation délivrée par un organisme certificateur agréé justifiant les parcelles en agriculture biologique et détaillant le type de couvert et les surfaces engagées pour l'année 2025 qui sera jointe pour compléter la présente demande d'aide.

2) Le calcul du total des surfaces exploité ce fait automatiquement.

### 1) Veuillez ensuite remplir les champs correspondant aux **surfaces certifiées bio (hors conversion)**.

Pour chaque catégorie de cultures indiquer le nombre d'hectares conduits en AB. Les données renseignées doivent être cohérentes avec l'attestation délivrée par un organisme certificateur agréé justifiant les parcelles en agriculture biologique et détaillant le type de couvert et les surfaces engagées pour l'année 2025 qui sera jointe pour compléter la présente demande d'aide.

2) Le calcul du total des surfaces exploité ce fait automatiquement.

Tout ou partie des surfaces éligibles sont-elles en conversion Agricuture Biologique ? \*  Oui  Non

Pour chaque catégorie de cultures indiquer le nombre d'hectares conduits en AB. Les données renseignées doivent être cohérentes avec l'attestation délivrée par un organisme certificateur agréé justifiant les parcelles en conversion et détaillant le type de couvert et les surfaces engagées pour l'année 2025 qui sera jointe pour compléter la demande d'aide

|  |                                   |          |   |
|--|-----------------------------------|----------|---|
| Grandes Cultures (conversion AB) *                             | <input type="text" value="0,00"/> | hectares | 1 |
|  | Indiquer 0 si non concerné.       |          |   |
| Cultures légumières de plein champ (conversion AB) *           | <input type="text" value="7,00"/> | hectares |   |
|  | Indiquer 0 si non concerné.       |          |   |
| Viticulture (conversion AB) *                                  | <input type="text" value="0,00"/> | hectares |   |
|  | Indiquer 0 si non concerné.       |          |   |
| Maraichage (conversion AB) *                                   | <input type="text" value="0,00"/> | hectares |   |
|  | Indiquer 0 si non concerné.       |          |   |
| Plantes à parfum, aromatiques et médicinales (conversion AB) * | <input type="text" value="0,50"/> | hectares |   |
|  | Indiquer 0 si non concerné.       |          |   |
| Arboriculture (conversion AB) *                                | <input type="text" value="0,00"/> | hectares |   |
|  | Indiquer 0 si non concerné.       |          |   |

Total des surfaces exploitées pour les cultures éligibles en conversion **7.50 hectares** ← 2

1) Veuillez ensuite remplir les champs correspondant aux **surfaces en conversion**. Pour chaque catégorie de cultures indiquer le nombre d'hectares conduits en AB. Les données renseignées doivent être cohérentes avec l'attestation délivrée par un organisme certificateur agréé justifiant les parcelles en agriculture biologique et détaillant le type de couvert et les surfaces engagées pour l'année 2025 qui sera jointe pour compléter la présente demande d'aide.

2) Le calcul du total des surfaces exploité ce fait automatiquement.

Calcul du montant de l'aide forfaitaire en euros

|   |                    |
|---|--------------------|
| Calcul Grandes Cultures                             | <b>2000.00</b>     |
| Calcul Cultures légumières de plein champ           | <b>1400.00</b>     |
| Calcul Viticulture                                  | <b>0.00</b>        |
| Calcul Maraichage                                   | <b>1200.00</b>     |
| Calcul Plantes à parfum, aromatiques et médicinales | <b>200.00</b>      |
| Calcul Arboriculture                                | <b>0.00</b>        |
| Total des calculs                                   | <b>4800.00</b> ← 1 |

2 { Montant de l'aide forfaitaire pour les GAEC **14400.00 €**

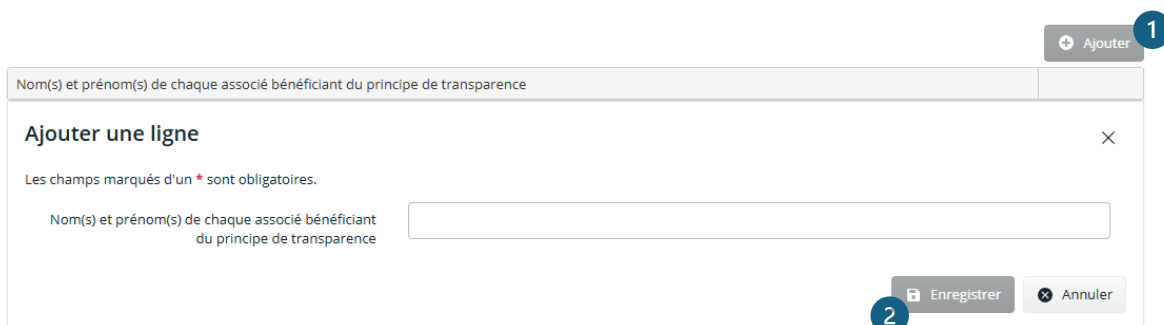
Le plafond de l'aide est de 6000 €. Pour les GAEC, l'aide est multipliée par le nombre d'associés et plafonnée à 6000 € par le nombre d'associés.

1) Le calcul est fait automatiquement en fonction des données rentrées précédemment.

2) Si vous avez coché la case GAEC, ces informations apparaissent. Elles sont également calculées automatiquement en fonction du nombre d'associés.

*Pour rappel : ce calcul ne présage pas du montant qui sera réellement attribué après instruction du dossier.*

● Associés du GAEC

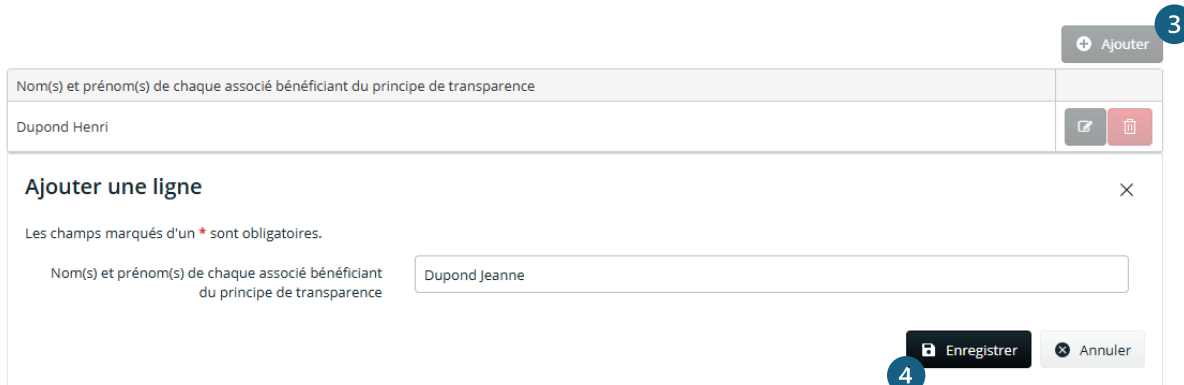


The screenshot shows a web interface for 'Associés du GAEC'. At the top right, there is a button labeled 'Ajouter' with a plus sign and a circled '1' next to it. Below this is a table with the header 'Nom(s) et prénom(s) de chaque associé bénéficiant du principe de transparence'. The table is currently empty. A modal window titled 'Ajouter une ligne' is open, showing a text input field with the placeholder 'Nom(s) et prénom(s) de chaque associé bénéficiant du principe de transparence'. Below the input field are two buttons: 'Enregistrer' (with a save icon) and 'Annuler' (with a close icon). A circled '2' is next to the 'Enregistrer' button.

Si vous avez coché la case GAEC, ces lignes apparaîtront. Elles vous permettent de renseigner les noms et prénoms de vos associés.

- 1) Cliquez sur « ajouter » pour rentrer le nom et le prénom d'un.e de vos associé.es
- 2) Cliquez sur « enregistrer » une fois que c'est fait

● Associés du GAEC



The screenshot shows the same web interface as before, but now the table has one entry: 'Dupond Henri'. To the right of this entry are two icons: a pencil (edit) and a trash can (delete). A circled '3' is next to the 'Ajouter' button at the top right. The 'Ajouter une ligne' modal window is still open, but the text input field now contains 'Dupond Jeanne'. A circled '4' is next to the 'Enregistrer' button.

- 3) Cliquez à nouveau sur « ajouter » pour rentrer le nom d'un deuxième associé et cliquez à nouveau sur « enregistrer » une fois que c'est fait
- 4) Répétez l'opération autant de fois que nécessaire

● Informations complémentaires

● Question relative à votre RIB

1

Le RIB qui vous sera demandé à la page suivante est-il bien au nom et à l'adresse de votre siège d'exploitation (adresse sur votre KBIS et fiche SIREN) ? \*

Oui  Non

Attention, dans le cas contraire il faudra justifier de la raison pour laquelle le RIB n'est pas domicilié à l'adresse de l'exploitation (absence de boîte aux lettres sur votre exploitation, fusion de commune, hameau, plusieurs accès, etc.). Aucune aide ne sera versée sans justification de votre part.

1) Pour des raisons de lutte contre les fraudes, **il est primordial que le RIB que vous allez renseigner pour le paiement soit bien au nom et à l'adresse de votre siège d'exploitation.**

● Informations complémentaires

● Question relative à votre RIB

2

Le RIB qui vous sera demandé à la page suivante est-il bien au nom et à l'adresse de votre siège d'exploitation (adresse sur votre KBIS et fiche SIREN) ? \*

Oui  Non

Attention, dans le cas contraire il faudra justifier de la raison pour laquelle le RIB n'est pas domicilié à l'adresse de l'exploitation (absence de boîte aux lettres sur votre exploitation, fusion de commune, hameau, plusieurs accès, etc.). Aucune aide ne sera versée sans justification de votre part.

Pouvez-vous expliquer pourquoi votre RIB n'est pas domicilié à l'adresse de l'exploitation (absence de boîte aux lettres sur votre exploitation, fusion de commune, hameau, plusieurs accès, etc.) ? \*

Oui  Non

Explications \*

Si nécessaire vous pouvez intégrer un document explicatif pour justifier votre situation dans «Autres documents que vous jugez pertinents» à l'écran des pièces qui est à venir dans les pages suivantes.

2) **Si ce n'est pas le cas, il est impératif de justifier de la raison pour laquelle le RIB n'est pas domicilié à l'adresse de l'exploitation** (absence de boîte aux lettres sur votre exploitation, fusion de commune, hameau, plusieurs accès, etc.). **Aucune aide ne sera versée sans justification de votre part.**

Si nécessaire vous pouvez intégrer un document explicatif pour justifier votre situation dans « Autres documents que vous jugez pertinents » à l'écran des pièces qui est à venir dans les pages suivantes.

La seconde catégorie à remplir est « Votre dossier » - Domiciliation bancaire au nom et à l'adresse du siège d'exploitation

Veillez remplir vos informations bancaires et intégrer votre RIB.

● Vous pouvez ajouter une domiciliation bancaire en renseignant le formulaire ci-dessous :

Domiciliation bancaire à l'étranger, hors SEPA  Oui  Non

Titulaire du compte \*

IBAN \*

Exemple : FR7612345678912345678912345

BIC \*

Exemple : BICBIC12

● Veuillez joindre votre relevé d'identité bancaire.

^ Relevé d'Identité Bancaire \*

+ Ajouter

La troisième catégorie à remplir est « Votre dossier » - pièces à fournir

Veillez fournir :

- Copie d'une pièce d'identité en cours de validité (passeport, carte d'identité, permis de conduire) Si vous êtes de nationalité étrangère, joindre copie du passeport étranger OU carte de séjour temporaire, OU carte de résident / certificat de résident de ressortissant extra européen, OU carte de ressortissant d'un état membre de l'UE ou de l'espace économique européen
- KBIS de moins de 3 mois et/ou avis de situation au répertoire SIRENE de l'année en cours
- Attestation(s) délivrée(s) par un organisme certificateur agréé justifiant les parcelles en agriculture biologique ou en conversion et détaillant le type de couvert et les surfaces engagées pour l'année 2025
- Déclaration sur l'honneur détaillant les aides perçues au titre du règlement de minimis agricole
- Statut du GAEC indiquant le nombre d'associés bénéficiant de la transparence
- Autres documents que vous jugez pertinents (non obligatoire)

Concernant la déclaration des minimis, vous avez à disposition sur le téléservice le document à remplir ainsi qu'une notice d'explication simple pour remplir la déclaration.

Cependant retenez pour l'essentiel que, si vous êtes un.e agriculteur.rice, veillez à bien remplir le tableau correspondant aux minimis agricoles, c'est-à-dire le tableau 3 dans la déclaration (à moins que vous ayez également perçu d'autres aides des minimis, à ce moment là remplissez également les autres tableaux).

Veillez également à bien renseigner les aides qui vous ont déjà été attribuées, ou que vous avez demandées et qui sont en attente d'octroi (c'est-à-dire pour lesquels vous avez déjà reçu une notification d'attribution, même si le versement n'est pas encore arrivé sur votre compte) durant les 3 années précédentes. L'aide Bio+ n'est donc pas à renseigner dans les tableaux.

---

L'onglet suivant est celui « Récapitulatif » :

|           |                        |             |               |               |
|-----------|------------------------|-------------|---------------|---------------|
| 1         | 2                      | 3           | 4             | 5             |
| Préambule | Critères d'éligibilité | Votre tiers | Votre dossier | Récapitulatif |

## Informations et/ou pièces obligatoires manquantes pour le dépôt

|                  |  |   |
|------------------|--|---|
| 1                | Informations générales de la demande   | Le champ "Tout ou partie des surfaces éligibles sont-elles certifiées Agriculture Biologique (hors surfaces en conversion) ?" appartenant au groupe "Calcul de l'aide" du formulaire "Informations générales de la demande" ne contient pas de valeur alors que celle-ci est obligatoire. |
|                  |  | Le champ "Tout ou partie des surfaces éligibles sont-elles en conversion Agriculture Biologique ?" appartenant au groupe "Calcul de l'aide" du formulaire "Informations générales de la demande" ne contient pas de valeur alors que celle-ci est obligatoire.                            |
| 1                | Informations générales de la demande   | Document manquant   |
|                  | Copie d'une pièce d'identité en cours de validité (passeport, carte d'identité, permis de conduire) Si vous êtes de nationalité étrangère, joindre copie du passeport étranger OU carte de séjour temporaire, OU carte de résident / certificat de résident de ressortissant extra européen, OU carte de ressortissant d'un état membre de l'UE ou de l'espace économique européen | Document manquant   |
|                  | KBIS de moins de 3 mois et/ou avis de situation au répertoire SIRENE de l'année en cours   | Document manquant   |
| Pièces à fournir | Attestation(s) délivrée(s) par un organisme certificateur agréé justifiant les parcelles en agriculture biologique ou en conversion et détaillant le type de couvert et les surfaces engagées pour l'année 2025  | Document manquant   |

2 → Récapitulatif des informations saisies

1) Veillez à vérifier si les informations saisies sont complètes, si besoin vous pouvez accéder directement à la page où les pièces sont manquantes.

2) Vous pouvez télécharger un récapitulatif des informations que vous avez saisies.

Si votre demande est complète, cliquez sur "Transmettre" pour l'envoyer aux services de la Région.  
Vous ne pourrez plus la modifier sauf dans le cadre d'une demande complémentaire de la part de la Région.

1 Lorsque votre demande sera transmise, elle sera visible par tous les comptes reliés à ce tiers. Vous pouvez dès à présent modifier les personnes ayant accès à cette demande, ou vous pourrez le faire à tout moment via la liste de vos demandes.

Gérer l'accès à la demande

< Précédent

3 → Transmettre

3) Si votre demande est complète, cliquez sur "Transmettre" pour l'envoyer aux services de la Région.

**Vous ne pourrez plus la modifier** sauf dans le cadre d'une demande complémentaire de la part de la Région.

Lorsque votre demande sera transmise, elle sera visible par tous les comptes reliés à ce tiers. Vous pouvez dès à présent modifier les personnes ayant accès à cette demande, ou vous pourrez le faire à tout moment via la liste de vos demandes.

*Attention : les dossiers « non transmis » se suppriment automatiquement au bout de 2 mois d'inactivité. Soyez attentif à bien avoir transmis votre dossier s'il est complet.*